



#### ES FAITS :

Le compteur LINKY a été installé dans le garage de notre maison le 20 septembre 2017. Dans la nuit du 1er au 2 novembre 2017 à 00h15, le courant s'est coupé brutalement, simultanément d'un vacarme (crépitements violents) en provenance du garage. Etant encore éveillé, je suis immédiatement allé voir et j'ai vu un crépitement d'arcs électriques extrêmement violent dans le compteur LINKY. Le disjoncteur était toujours enclenché. Je l'ai basculé sur off mais les arcs électriques ont continué (normal, puisque le compteur est en amont du disjoncteur). Le feu a démarré rapidement. Nous avons immédiatement appelé les pompiers. Mon épouse, mon fils de 4 ans et moi nous sommes mis en sécurité à l'extérieur. Le temps que les pompiers arrivent et maîtrisent l'incendie, le garage et son contenu ont été détruits, la cuisine également ainsi qu'une partie de la toiture. Vous avez le résultat en photo. Merci aux pompiers de l'Essonne d'avoir sauvé le reste de notre pavillon.

#### LA SUITE :

Sur notre témoignage, notre assureur a mis en cause ENEDIS. Il a fallu un mois pour que l'expertise contradictoire ait effectivement lieu aujourd'hui (29/11). ENEDIS s'est empressé de chercher à mettre en cause son prestataire ayant installé le compteur. Lors de cette expertise, côté ENEDIS, seul l'expert de l'assurance s'est déplacé. Aucun représentant d'ENEDIS n'était présent !

A ce stade, hormis notre témoignage, aucun élément indiscutable, vu l'état de l'installation, n'a permis de confirmer la cause racine du départ de feu.

En attendant, une expertise complémentaire est requise qui repousse la possibilité de démarrer la réhabilitation de la maison à un délai indéterminé.

L'expert de l'assurance d'ENEDIS s'est empressé de préciser qu'un accord de confidentialité devait être signé entre les différents experts (il est vrai que les conclusions pourraient être embarrassantes si elles étaient divulguées).

Entre temps, afin de préserver l'état du reste de la maison en cette période automnale et hivernale, nous avons demandé dès le 13 novembre l'installation d'un compteur de chantier pour pouvoir chauffer. Là encore, ENEDIS nous a imposé un délai indécent (6 décembre) pour simplement organiser une première visite. Nous avons eu beau faire valoir les circonstances et la nécessité urgente de préserver le reste de la maison, aucun effort n'a été consenti ! Nous attendons donc toujours.

Jusqu'à présent, nous avons fait le choix avec mon épouse de ne pas faire de vague, nous attendant à une réaction constructive et bienveillante d'ENEDIS. Il n'en est rien, et donc, nous faisons le choix inverse !

**PARTAGEZ, COMMENTEZ CETTE PUBLICATION. ET SURTOUT, REFUSEZ L'INSTALLATION DU COMPTEUR LINKY, SURTOUT S'IL EST DANS VOTRE HABITATION !**

